

# COMMISSION D'APPEL

\*\*\*\*\*

## CONVOCATION

- \* *Dossier N°22 -2021/2022*
- \* *Match 24357673 du 13/03/2022*
- \* *Séniors Féminines à 8*
- \* *FC MILHAUD/FC SALINDRES*
- Match non joué*

Après lecture des rapports versés au dossier,  
La commission,

Décide de convoquer conformément aux dispositions de l'article 3.4.2.1 des RG de la F.F.F, devant la Commission d'Appel du District qui se tiendra le :

**SAMEDI 9 AVRIL 2022 à 9Heures**

► **FC MILHAUD**

- Monsieur le Président ou son représentant

► **FC SALINDRES**

- Monsieur le Président ou son représentant

*La commission rappelle que pour toute absence non excusée ou absence excusée sans justificatif de la personne convoquée, le club sera sanctionné d'une amende de 35€ par personne absente.*